Bulletin Municipal n°16 Juillet 2019


SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR

Mairie
46310 Saint Germain du Bel Air
Horaires: Mardi 14h-18h Jeudi et vendredi 8h-12h
Téléphone : 05 65 31 02 12
Télécopie : 05 65 24 51 81
Messagerie : mairie-saint-germain@orange.fr
Site : www.saintgermaindubelair.fr
Blog: http://mairie-stgermaindubelair.over-blog.com



Le mot du Maire

Chères Saint-Germinoises, chers Saint-Germinois,

Je reviens vers vous en ce début d'été - très chaud - pour vous présenter notre nouvel édito semestriel.

Ce support vous permet d'être informés des réalisations, des projets et des initiatives concernant notre commune :
- les travaux de rénovation et d'agrandissement de la salle polyvalente ont enfin commencé… et prendront fin l'été prochain,
- la réfection de la station d'épuration va débuter d'ici l'automne ; cela nous permettra d'améliorer grandement la qualité de rejet des eaux traitées.

Ces deux chantiers, d'un montant de 560 000 euros chacun, ont été subventionnés à hauteur de 50 et 60%, soit plus de 620 000 euros d'aide au total.

Le projet suivant concernera l'école. Je ne doute à aucun moment de l'implication des communes voisines dans cette réalisation vitale pour notre joli coin de Bouriane.

En parallèle nous menons une analyse sur nos commerces et services publics. Plusieurs pistes sont envisagées. Notre réflexion devrait aboutir avant la fin de l'année.

Un autre sujet qui me tient à cœur est l'implication de tous au service de notre commune.
Je veux ici souligner l'initiative du collectif de fleurissement de la place du foirail, et je tiens aussi à saluer l'arrivée de Benoît Courtiol à la tête du Comité des Fêtes, en remplacement de notre cher Jean-Jacques Delmas.
Je ne doute à aucun instant de leur investissement respectif, et leur confirme que nous ferons tout pour les accompagner au mieux.

Comme je l'ai dit au début de ce propos, ce nouvel été qui commence est particulièrement chaud et inquiétant. Est-ce le fait d'un dérèglement climatique que nous avons provoqué, ou juste un cycle ? Cela doit nous interpeller, et nous pouvons agir, chacun à notre niveau, pour tenter de limiter ce phénomène. Nous devons, par exemple, améliorer le tri de nos déchets, s'interdire l'utilisation de produits phytosanitaires dans nos jardins, maîtriser l'usage de l'eau, être attentif à nos modes d'achat afin de réduire l'impact carbone, etc…
C'est un défi majeur que nous devons relever ensemble pour les années à venir.

Depuis 5 ans, nous avons travaillé au mieux pour notre commune et avons encore des projets pour elle.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été à Saint-Germain.

Votre Maire, Patrick Labrande





Bien manger, bien bouger pour bien grandir.

Le lundi 11 mars, visite d'une diététicienne hospitalière à l'école dans le cadre du programme national « nutrition santé » proposé par l'Académie, l'Assurance Maladie et le Département du Lot

Le cadre budgétaire 2019

La commune établit chaque année plusieurs budgets : Principal, Transport scolaire, Service de l'eau, Camping, Assainissement, …

Budget principal

Dépenses de fonctionnement	840 k€	Recettes de fonctionnement	840 k€
Charges générales	190 k€	Produits de gestion courante	9 k€
Charges de personnel	211 k€	Produits de service	79 k€
Atténuation de produits	35 k€	Impôts et taxes	206 k€
Opérations d'ordre de transfert	20 k€	Dotations et subventions	222 k€
Autres charges de gestion	98 k€	Autres produits de gestion	32 k€
Charges financières	6 k€	Produits financiers	0 k€
Virt. à la section investissement	276 k€	Résultat reporté	291 k€
Autres	4 k€	Produits exceptionnels	1 k€
Dépenses d'investissement	**797k€**	**Recettes d'investissement**	**797 k€**
Rénovation salle polyvalente	477 k€	Rénovation salle polyvalente	282 k€
Restauration cœur de l'église	9 k€	Subvention d'investissement	5 k€
Informatique mairie	5 k€	Opérations patrimoniales	75 k€
Eclairage public	7 k€	Opérations d'ordre de transfert	20 k€
Etude rénovation Gendarmerie	9 k€	Virt. De la section fonctionnement	276 k€
Aménagement cimetière	11 k€	Dotations, fonds divers et réserves	139 k€
Etude école (participation au SIVU)	10 k€		
Aménagement zone AU (chemins)	16 k€		
Aménagements sécurité bourg	5 k€		
Aménagements accessibilité	10 k€		
Matériels techniques	3 k€		
Rénovation grange Lorthe	8 k€		
Autres opérations	18 k€		
Résultat reporté	100 k€		
Opérations patrimoniales	75 k€		
EIC biens mobiliers	10 k€		
Opérations financières	24 k€		

Budgets annexes

Camping	Fonctionnement	Dépenses	48 k€	Recettes	48 k€
	Investissement	Dépenses	10 k€	Recettes	10 k€
Transport scolaire	Fonctionnement	Dépenses	18 k€	Recettes	18 k€
	Investissement	Dépenses	7 k€	Recettes	7 k€
Service de l'eau	Fonctionnement	Dépenses	51 k€	Recettes	51 k€
	Investissement	Dépenses	108 k€	Recettes	108 k€
Assainissement	Fonctionnement	Dépenses	248 k€	Recettes	248 k€
	Investissement	Dépenses	858 k€	Recettes	858 k€

La salle polyvalente, c'est enfin parti !

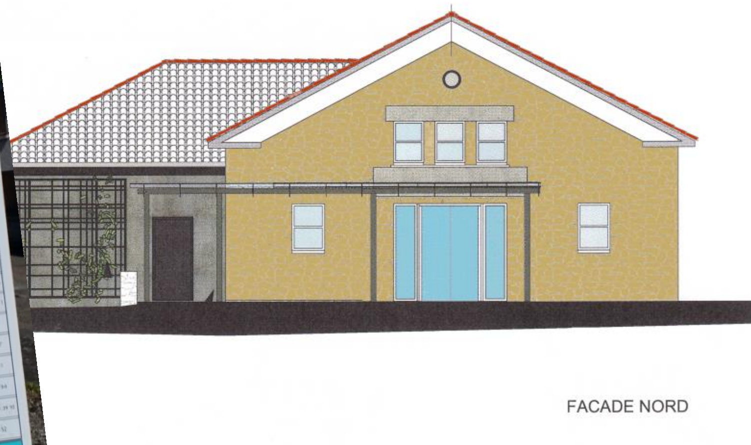
Tous les lots ayant été attribués, suite à l'appel d'offres, les travaux de rénovation de la salle polyvalente ont débuté par une première opération indispensable : l'élimination des quelques produits contenant peu d'amiante.

C'est le gros œuvre qui prendra le relais avec la phase de démolition partielle et d'agrandissement.

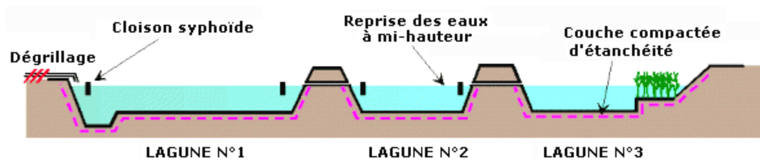
Suivront les autres corps de métier pour l'isolation, le plâtrerie, l'électricité, la plomberie, le chauffage…

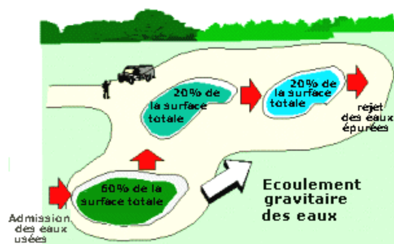


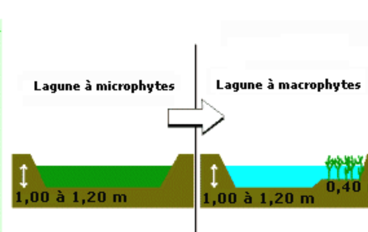




Une nouvelle station d'épuration







La station d'épuration actuelle atteignant certains jours de l'année ses limites de capacités de fonctionnement, une décision s'imposait.

Nous avons fait le choix d'en implanter une nouvelle, sur le même site, par filtration en roseaux.

Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année.

Quelques événements de 2019…


Le Club Vermeil fait dans la dentelle


Dépôt de gerbe le 19 mars


Les marathoniens de l'AC St Germain / Gigouzac


Visite du sous-préfet de Gourdon


Cross des jeunes


Cérémonie du 8 mai


La Perlinette en représentation


AG du don du sang


Le collectif fleurs au travail

Les délibérations du premier semestre 2019

01/2019 : Transfert des compétences eau et assainissement collectif à la Communauté de Communes Quercy Bouriane : comme la loi le permet aux communes, le Conseil s'oppose de façon temporaire au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement à la communauté de communes (jusqu'en 2026).
02/2019 : Communauté de communes Quercy Bouriane- Révision des statuts : cette modification vise à se doter de la compétence facultative « culture » en regroupant les thématiques afférentes à ce domaine de compétence et à mettre à jour la compétence en matière de périscolaire du mercredi.
03/2019 : Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité au représentant de l'Etat.
04/2019 : Entretien de la voirie communale d'intérêt communautaire. Le Conseil décide de ne plus effectuer les prestations de fauchage et de débroussaillage en régie et d'intégrer le marché 2019 de la CCQB.
05/2019 : Acquisition à l'euro symbolique de terrains au lieu-dit Cessar (annule et remplace la délibération n° 57/2018 du 15 novembre 2018).
06/2019 : Projet station d'épuration- acquisition de terrain. Ce projet consiste en la construction d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées du bourg de la commune, de type « filtre plantés de roseaux », d'une capacité de l'ordre de 560 équivalent habitant, hors saison estivale. Pour mener à bien cette opération, il est nécessaire d'acquérir un terrain longeant la station actuelle.
07/2019 : Attribution marché n° MAPA 2018-02 - Marché de travaux pour la rénovation et extension de la salle polyvalente. La consultation comprenait 13 lots : sur proposition de la commission, le Conseil déclare le lot n°1 (gros œuvre) infructueux et valide les 12 autres lots.
08/2019 : Soutien à la résolution du 101ème Congrès de l'AMF qui demande la mise en œuvre immédiate d'un moratoire sur la fermeture des services publics de l'État.
09/2019 : Délégation de service public- Camping le Moulin Vieux***- choix du délégataire et approbation du contrat : le contrat de délégation de service public de 12 ans à compter du 15 avril 2019 est attribué à Monsieur et Madame Thibaud LAMBELIN.
10 à 15/2019 : Approbation des comptes de gestion 2018 dressés par le Receveur.
16 à 21/2019 : Approbation des comptes administratifs 2018.
22 et 23/2019 : Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2018 - budget principal et camping.
24/2019 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 : identiques à 2018.
25 à 30/2019 : Vote des budgets primitifs 2019 (Commune, Camping, Eau, Transport et Lotissement)
31/2019 : MAPA 2018-02 - Marché de travaux pour la rénovation et extension d'une salle polyvalente- Attribution lot n°1 (Gros œuvre) sur avis de la commission ad-hoc.
32/2019 : Changement de lieu du Bureau de vote pour 2019.
33/2019 : Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Bouriane, de Payrac et du Causse et rédaction d'un règlement intérieur (eau potable).
34/2019 : Renouvellement de la convention de délégation avec la Région pour le service de transport scolaire.
35/2019 : CCQB- Dispositif Bourgs centres Occitanie – contrat cadre 2019-2021.
36/2019 : CCQB-Répartition des sièges du futur conseil communautaire après le prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2020.
37/2019 : Centre de Gestion du Lot- Mission du service de remplacement. Adhésion à ce service qui permet de pallier aux absences momentanées des agents (maladie, congés, …).
38/2019 : Personnel titulaire-Suppression et création de poste suite à promotion interne.
39/2019 : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au sein de l'école pour assurer la sécurité des élèves suite au lancement des travaux de rénovation de la salle des fêtes impliquant le déplacement de l'entrée de l'école en bordure d'une route départementale.
40/2019 : Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité sur la piscine intercommunale, à raison de 7 heures hebdomadaires pour assurer l'entretien des vestiaires de la piscine.
41/2019 : Modification du nom du camping. Le nouveau gérant a constaté que lorsqu'un usager recherche sur internet le camping le moulin Vieux, il arrive automatiquement sur le Camping de Brengues.
Sur sa proposition le Conseil décide d'adopter le nom de « Camping Moulin du Bel-Air ».
42/2019 : Camping tarifs saison 2019.
43/2019 : Convention de mise à disposition et d'utilisation de la piscine intercommunale au profit du camping.
44/2019 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association A.C Gigouzac/Saint Germain pour les 60 ans d'existence du club.

La suite des délibérations

45/2019 : Don à la commune. A l'occasion d'un don à la commune de 150€, le Conseil donne à Monsieur le Maire la délégation d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges et l'autorise à procéder aux encaissements et à signer tous documents nécessaires.
46/2019 : Remboursement des frais engagés par un administré pour le compte de la collectivité.
47/2019 : Décision modificative n°1- budget principal.
48/2019 : Décision modificative n°1- budget camping.

Le camping du Moulin du Bel Air



Thibauld, Anne et Emile LAMBELIN, les nouveaux gérants du camping de Saint Germain ont pris possession des lieux pour les années à venir…

Ils nous arrivent de Chartres.

Pour des raisons commerciales et de communication (site homonyme concurrent sur internet), ils ont souhaité renommer le camping : « camping du Moulin du Bel Air ».

La piscine JP Valla…

… est ouverte pour la saison estivale jusqu'au 1er septembre avec l'arrivée de sa maître-nageuse : Anita Egoroff qui nous vient de Marseille.

Horaires : tous les jours (même fériés) de 14h30 à 20h00.
Tarifs : adulte 2,00€ - enfant jusqu'à 14 ans 1,50€ - 10 tickets adultes 16,00€ - 10 tickets enfant 12,00€ - carte au mois adulte 26,00€ - carte au mois enfant 19,00€.

Cours de natation tous les jours sauf vendredi de 13h00 à 14h00 avec Anita Egoroff : 06 63 83 14 05.





Les vice-champions de la 4ème division



Enfin mariés !


Changement de président au comité des fêtes


Cérémonie des vœux


Journées Open Garden


Pâques à l'EHPAD


Le nouveau bureau du comité des fêtes


Clôture de l'opération « Premières pages »


Club de poésie à l'EHPAD


L'AC Gigouzac/St Germain fête ses 60 ans

Un rappel en cette saison

Arrêté préfectoral du 2 décembre 2009 : l'utilisation de matériels bruyants, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse,… n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



N'oublions pas que le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins, des ménages et des collectivités est interdit. (Arrêté préfectoral du 5 juillet 2012).

L'agenda du second semestre 2019 (sous réserve)

Dimanche 21 juillet	Vide grenier sur le foirail (toute la journée)
Dimanche 28 juillet	Athlétisme : Trail du Céou (matin)
Mercredi 07 août	Théâtre du Lendemain (plan d'eau)
Dimanche 11 août	Vin d'honneur offert par la municipalité sur le marché d'été (11h30)
12 et 13 août	Cirque PICCOLINO place du foirail
Jeudi 25 juillet	Don du sang à Concorès
Vendredi 23 août	…commence la fête votive pour trois jours…
Lundi 2 septembre	C'est la rentrée
Lundi 11 novembre	Commémoration de l'armistice de 1918
Dimanche 15 décembre	Joyeux Noël à Saint Germain
En décembre	Don du sang à St Chamarand

Les activités hebdomadaires proposées par les associations : éventuellement affichés au tableau d'informations à côté de la mairie.
Personnes à contacter pour les lieux et horaires :

Plaiforme : gym, stretching randonnée	Mme ALBERT Brigitte 06 16 05 37 54
La Perlinette : chorale/théâtre	Mme BESSET Arlette 05 65 31 09 17
AC St Germain/Gigouzac : gymnastique, athlétisme	Mme PAVARD Ghislaine 06 37 81 92 90
NATENPA « Les ballades du Pas d'Oc » : marche le vendredi après-midi	M. CLODORE Jacques 05 65 31 78 64
QUIETFORME : yoga, Chi Kong	Mme DENIS France 05 65 24 52 55
Club VERMEIL (club des ainés): jeudi après-midi : jeux ; mercredi après-midi : dentelle	Mme FOREST Françoise 05 65 31 07 60
Etoile Sportive Football	M. PREUX Sébastien 06 17 70 03 06
Etoile Sportive Pétanque	M. CHAGNOLEAU Hervé 06 79 72 60 50
Les Baladins du Céou : théâtre	Mme FRESQUET Corinne 05 65 31 08 30
Danse Adulte	Mme MERIGUET Anne 05 65 31 07 04

Nous invitons les responsables des diverses associations de St Germain à nous communiquer en juin et décembre le calendrier de leurs manifestations ou activités, s'ils souhaitent qu'elles soient mentionnées sur le bulletin municipal suivant (distribué en juillet et janvier).

Chaque vendredi matin, toute l'année,

se tient le marché Place du foirail



Et n'oublions surtout pas le marché d'été !



Le dimanche matin

en juillet et août

place du Foirail